

Une nouvelle consultation en ophtalmologie !

Depuis plusieurs semaines, le Centre Hospitalier Jacques Cœur propose une consultation unique dans le département : l'orthokératologie. Cette consultation est réalisée par le Dr Tiphany Pichard, ophtalmogiste, et trois infirmières du service (Mallory Franc, Carine Philippe et Marie-Béatrice Baratin).



Qu'est-ce que l'orthokératologie ?

L'orthokératologie est une technique qui permet de corriger la myopie grâce à des lentilles rigides. La particularité est que celles-ci sont portées par les patients uniquement la nuit. A travers l'action de ces lentilles nocturnes, les patients n'ont plus besoin de correction pendant la journée.

« Cette méthode ophtalmologique permet un aplatissage transitoire de la cornée permettant de s'affranchir de lunettes ou lentilles dans la journée. »

Dr Tiphany Pichard, ophtalmogiste

Lors du premier rendez-vous, une cartographie de la cornée est réalisée afin de vérifier l'éligibilité au traitement et créer des lentilles sur-mesure. Une paire de lentilles coûte entre 250 euros et 450 euros et dure un an. A ce jour, les lentilles ne sont pas remboursées par la sécurité sociale, mais leur coût peut être pris en charge par les mutuelles.

Cette technique non invasive est également réversible. En effet, en cas d'arrêt du traitement, la cornée du patient revient à son état initial.

« Les lentilles sont efficaces à partir de 7 jours. Pour évaluer le traitement, nous suivons régulièrement les patients sur les deux premiers mois. »

Dr Tiphonie Pichard, ophtalmologue

Objectif chez l'enfant : freiner la myopie

Ces consultations sont ouvertes aux enfants à partir de 8 ans. Chez l'enfant, l'objectif principal n'est pas esthétique mais bien thérapeutique puisque grâce à l'orthokératologie, la myopie peut être freinée jusqu'à 50%. L'orthokératologie ne fait pas disparaître la myopie mais la freine considérablement, permettant ainsi de réduire le risque de futures complications.

« Pour les enfants, la myopie s'aggrave jusqu'à la puberté, d'où l'intérêt de la traiter au plus vite. L'orthokératologie répond d'ailleurs à un enjeu de santé publique car de plus en plus d'enfants sont atteints de myopie. Or, à terme, cette pathologie augmente le risque de complications notamment sur le plan rétinien. »

Dr Tiphonie Pichard, ophtalmologue

Chez l'adulte

Les consultations d'orthokératologie sont également proposées aux adultes ayant une myopie et souhaitant ne plus porter de lentilles ou lunettes dans la journée, notamment pour ceux qui ne seraient pas éligibles à la chirurgie réfractive. La myopie de l'adulte étant déjà stabilisée, il n'y aura pas d'effet freinateur.